

BILAN SYNTHÉTIQUE DES ACTIONS 2014 - 2015



La lutte contre le décrochage scolaire

En France, les niveaux de formation et de diplôme sont déterminants pour obtenir un emploi. C'est pourquoi la lutte contre le décrochage scolaire est un enjeu primordial tant au niveau national qu'au niveau européen.

Elle consiste à réduire les sorties sans diplôme du système éducatif et permettre au plus grand nombre de jeunes d'accéder à un niveau de qualification pour entrer dans la vie active. C'est une priorité partagée par tous les membres de la communauté éducative. La loi de 2013 sur la refondation de l'École de la République en fait un élément déterminant pour développer chez chaque élève « les connaissances, les compétences et la culture nécessaires à l'exercice de la citoyenneté ».

Vaincre le décrochage scolaire constitue un enjeu majeur de la politique éducative

Le plan « **Tous mobilisés pour vaincre le décrochage scolaire** » met l'accent sur la persévérance scolaire et la prévention du décrochage. Les axes prioritaires concernent la coopération des équipes éducatives au sein des établissements et avec les partenaires extérieurs, le renforcement du dialogue avec les parents sur le principe de la co-éducation, et la mobilisation de tous contre le décrochage scolaire.

Dans l'académie de Bordeaux, la politique de lutte contre le décrochage scolaire est une priorité depuis de nombreuses années. Depuis 2011, la législation impose de nouveaux dispositifs de lutte contre le décrochage scolaire qui sont venus renforcer les dispositifs déjà existants :

- La nomination de référents décrochage scolaire dans tous les établissements de l'académie de Bordeaux, pour maintenir en scolarité des élèves en risque de décrochage ;
- La mise en œuvre des groupes de prévention du décrochage scolaire dans tous les établissements ;
- La création des réseaux FOQUALE pour prévenir les ruptures scolaires au sein des bassins de formation. Les chefs d'établissements, directeurs de CIO et coordonnateurs de la MLDS établissent une analyse, identifient les besoins, fédèrent les acteurs opérationnels du réseau pour favoriser la persévérance et définir des actions partagées et coordonnées ;

- Le repérage des élèves sortis du système scolaire sans solution grâce au Système Interministériel d'Échange d'Informations (SIEI), et leur accompagnement grâce aux plateformes de suivi et d'appui aux décrocheurs (PSAD).

La **Mission de Lutte contre le Décrochage Scolaire** (MLDS) est spécifiquement chargée de prévenir les ruptures scolaires des élèves de + 16 ans et d'aider les jeunes quittant prématurément l'école à construire un projet professionnel et à intégrer une formation. En lien étroit avec les CIO et les enseignants du secondaire, elle participe au suivi personnalisé des jeunes décrocheurs.

Ainsi elle se déploie au sein de chaque bassin de formation et apporte son concours aux comités de réseaux FOQUALE.

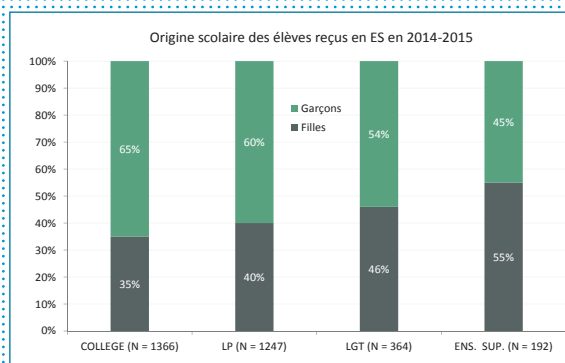
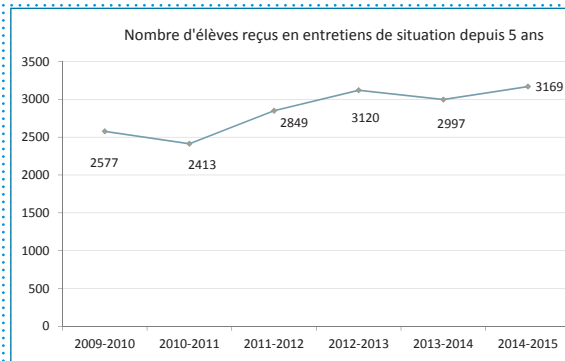
De plus, en partenariat avec le Conseil Régional, elle met en œuvre des actions innovantes en faveur des élèves les plus éloignés de l'insertion et assure le suivi socio-éducatif des jeunes inscrits dans les 2 micro-lycées de l'académie.

Les entretiens de situation

Les entretiens de situation, menés par les COP tout au long de l'année, ont pour objectif de comprendre la situation des élèves repérés en risque ou en situation de décrochage, et de concevoir un accompagnement personnalisé destiné à les raccrocher à une formation ou à trouver une insertion professionnelle. Ils se déroulent principalement pendant la période de juillet à octobre durant laquelle tous les élèves non affectés et sortis sans solution du système scolaire sont contactés systématiquement. Il leur est alors principalement proposé un retour en scolarité sur places vacantes.

En 2014-2015, 3 169 élèves ont été reçus en entretiens de situation, soit une progression de 30% en 5 ans. Ce chiffre, à lui seul, démontre l'intérêt porté aux élèves décrocheurs et la nécessité de leur apporter une solution dès les premiers signes de désintérêt scolaire.

Parmi eux, 60% sont des garçons et 40% sont des filles. Toutefois, cette proportion évolue en fonction du niveau de formation.

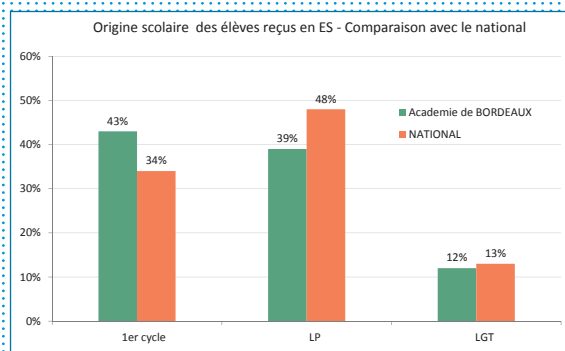


Origine scolaire des élèves reçus en entretiens de situation

Depuis plusieurs années, l'académie montre un effort particulier pour repérer les élèves décrocheurs dès le collège, en particulier en programmant les entretiens de situation dès la fin de l'année scolaire, pour repérer les élèves non affectés et leur proposer des places vacantes.

Les collégiens et les élèves de lycées professionnels représentent 82% des entretiens de situation. En lycée comme en LP, la classe de 2^{nde} est particulièrement sensible à la problématique du décrochage.

A noter que, en raison du développement des formations professionnelles préparant au Bac Pro, le nombre de jeunes reçus en entretiens de situation préparant une qualification de niveau V (CAP) est en baisse significative, passant de 39% à 16% en un an.



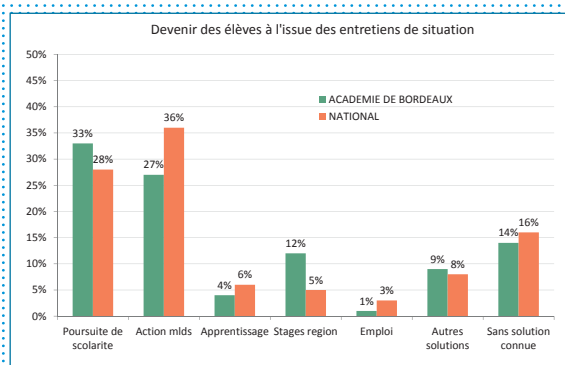
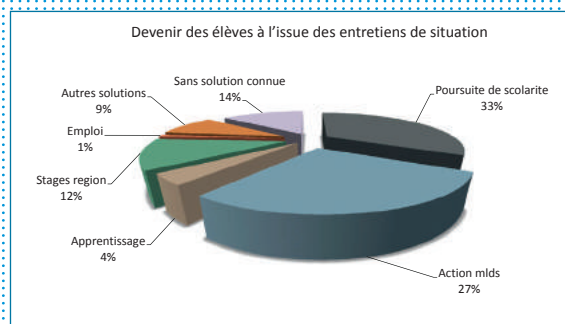
Devenir des élèves à l'issue des entretiens de situation

86% des élèves reçus en entretiens de situation ont une solution, dont 60% sous statut scolaire.

Suite aux entretiens de situation, les solutions privilégiées restent au sein de l'Éducation Nationale : poursuites de scolarité (33%) et actions de remobilisation de la MLDS (27%).

Les propositions de poursuite de scolarité sont plus nombreuses au niveau académique qu'au niveau national (33% à Bordeaux ; 29% au niveau national). Les élèves sont pris en charge plus tôt et les propositions d'accompagnement et de poursuite d'études sont plus adaptées.

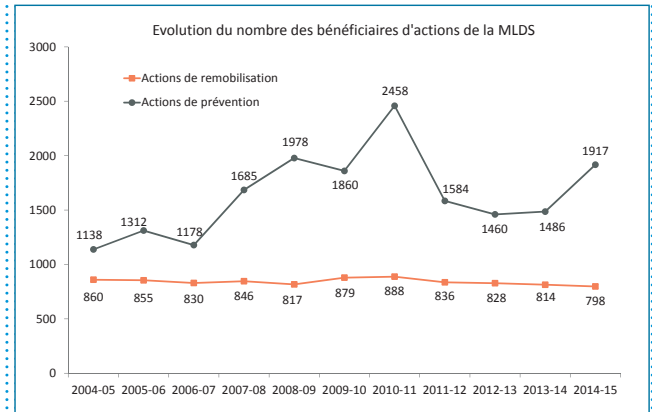
(Enquête DGESCO-DRDIE : bilan des actions MLDS 2013-2014)



La mission de lutte contre le décrochage scolaire

Dans l'académie de Bordeaux, la mission de lutte contre le décrochage scolaire (MLDS) est composée de 61 dispositifs répartis dans les 25 bassins de formation.

En 2014-2015, la MLDS a accompagné 2 715 élèves : 1 917 élèves en prévention des ruptures scolaires (PRS) et 798 élèves sur des actions de remobilisation et remise à niveau.



La prévention des ruptures scolaires

La prévention des ruptures scolaires a pour but d'accompagner les élèves en risque de décrochage, les aider à trouver du sens à leur scolarité et les maintenir dans un cursus de formation. Elle est mise en place pour éviter les abandons en cours de scolarité. Dans la plupart des cas, leur situation a été étudiée par le Groupe de Prévention du Décrochage Scolaire (GPDS) et suivie par le référent décrochage scolaire de l'établissement. Après avoir mis en œuvre des solutions internes à l'établissement qui s'avèrent insuffisantes, le GPDS peut proposer un accompagnement plus soutenu, assuré par la MLDS.

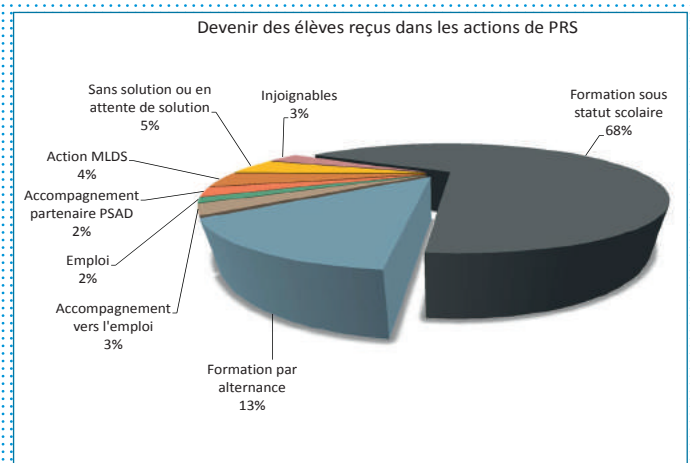
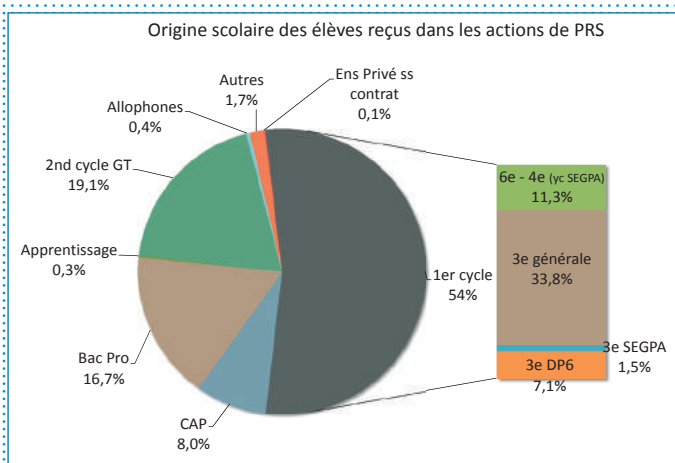
Origine scolaire des 1917 élèves accompagnés en PRS

L'accent est porté non seulement sur les élèves en fin de cycle de collège (54%) pour les aider à trouver une orientation, mais également sur les « entrants » en lycées (19%) et lycées professionnels (17%) pour leur donner des méthodes de travail adaptées à leur nouvel établissement.

Devenir des élèves accompagnés en PRS

L'accompagnement de ces élèves s'avère positif : 81% poursuivent leur formation (68% poursuivent leur scolarité et 13% sont en formation en apprentissage).

Pour eux, la période de décrochage ne sera qu'une pérépétie dans leur cursus scolaire.



Les actions de remobilisation : les pôles relais insertion (PRI)

Les PRI sont des dispositifs qui accueillent des élèves de plus de 16 ans déscolarisés depuis moins d'un an, prioritairement ceux les plus éloignés de la qualification, qui rencontrent de grandes difficultés d'intégration dans les structures traditionnelles. Leur particularité repose sur leur organisation pédagogique :

- entrées et sorties permanentes ;
- accompagnement soutenu des élèves ;
- co-éducation avec les familles ;
- élaboration d'un projet professionnel par alternance école/entreprise ;
- pédagogie individualisée en fonction du niveau des élèves ;
- partenariat avec le monde économique et les travailleurs sociaux.

► Origine scolaire des 798 élèves accompagnés en PRI

Depuis plusieurs années, l'effectif des PRI est en constante diminution. L'activité de prévention exercée en amont peut expliquer cette tendance.

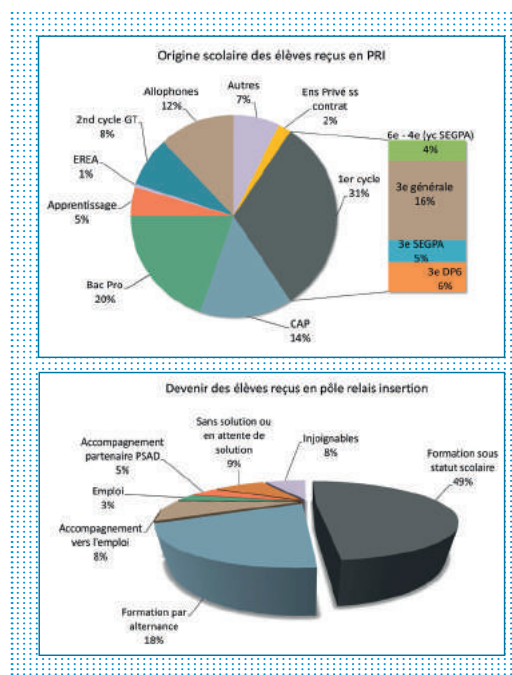
Répartition par genre : 65% garçons, 35% filles

La rupture scolaire est particulièrement liée à la fin de l'obligation scolaire. L'élévation du niveau scolaire en PRI est liée au non redoublement en collège qui permet aux élèves de commencer une formation en lycée avant leur 16 ans.

► Devenir des élèves en PRI

Points positifs : 67% des élèves de PRI ont une solution de formation et 1 élève sur 2 reprend un cursus scolaire.

Ils parviendront ainsi à une qualification.



Le droit au retour en formation initiale

Il permet à des jeunes de 16 à 25 ans qui ne possèdent aucun diplôme ou aucune qualification professionnelle de revenir à l'école pour préparer un diplôme et faciliter leur insertion professionnelle.

En Aquitaine : 345 jeunes ont demandé un rendez-vous depuis mai 2015, date de mise en route du dispositif, et 100 ont bénéficié d'un entretien en CIO. Après information sur un projet de formation, 21 jeunes ont décidé de reprendre le chemin de l'école.

Le micro-lycée

Implanté en lycée professionnel, au LP Antoine Lomet à AGEN, le 1^{er} micro-lycée de l'académie, inauguré en septembre 2013, accueille sur 2 années 29 jeunes de 18 à 24 ans qui préparent en alternance un Bac Professionnel (Gestion-Administration et Commerce). Les résultats sont très encourageants. La 1^{re} promotion a passé le Bac en juin 2015 : 10 bacheliers dont 7 en Commerce et 3 en Gestion-Administration. 5 jeunes poursuivent leur formation en BTS.

Un second micro-lycée a ouvert ses portes en Gironde, en septembre 2015. Implanté au lycée Victor Louis de TALENCE, intitulé «micro-lycée numérique», il accueille 25 jeunes qui préparent les baccalauréats des séries ES et STMG.



La formation des enseignants

Les coordonnatrices départementales de la MLDS ont animé des stages de formation en matière de PRS à destination des référents décrochage scolaire et des enseignants. La coordination académique participe à l'ingénierie du plan académique et formation et a également assuré des formations pour des préparations aux concours (COP et CPIF).